

# Transports scolaires dans le second degré : nous exigeons le retour de la gratuité en Isère et partout ailleurs en AURA !

le 25/09/2025

**SUD éducation 38 dénonce la fin de la gratuité des transports scolaires des collèges et lycées en Isère et des autres départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes.**

En effet, depuis ce mois de septembre 2025, 10 € par mois doivent être acquittés par élève pour monter dans les cars de ramassages scolaires dans notre département. Cette mesure, qui touche directement les familles dès cette rentrée, illustre parfaitement les conséquences désastreuses de la politique d'austérité menée par les gouvernements successifs et ruisselant dans les régions, les départements et les collectivités territoriales, alors que des milliards d'argent public sont distribués aux grandes entreprises, y compris en AURA.



**Par cette politique, la présidence de la région (toujours sous l'influence de L. Wauquiez) fait peser sur les familles le coût de ses priorités budgétaires** à grand renforts d'euphémismes, en présentant l'addition comme une « évolution des tarifs ». L'obligation de payer faites aux usagers et usagères, pour accéder à un service public essentiel, particulièrement dans les territoires péri-urbains et ruraux où l'accès aux établissements scolaires est déjà contraint, nous semble pourtant lourde de sens.

**Cette tarification constitue une double peine pour les familles les plus fragiles économiquement, qui subissent déjà de plein fouet l'inflation et la dégradation générale des services publics. Elle ouvre également la voie à de futures hausses tarifaires à venir,** selon la logique néolibérale du « usager-e-payeur-se » qui gangrène progressivement tous les secteurs de l'action publique. Enfin, en appliquant un tarif similaire peu importe les revenus ou le quotient familial, **cette mesure est inégalitaire**, puisqu'indolore pour les familles les plus aisées quand elle va peser sur les plus modestes et celles ayant le plus d'enfants en cours de scolarité.

Nous alertons sur les conséquences prévisibles également en termes de diminution de qualité de service de cette politique : réduction des lignes, suppression de dessertes, dégradation des conditions de transport. **Les élèves des territoires les plus enclavés paieront le prix fort de cette logique comptable.** Nous pensons également aux conditions de travail des conducteurs et conductrices, de même qu'à la qualité du matériel : cette logique est intenable à tous niveaux et accidentogène, nous lui opposons celle du service public de qualité dont nous avons besoin.

**SUD éducation 38 exige le retour immédiat à la pleine gratuité des transports scolaires en Isère, condition indispensable à une véritable égalité d'accès à l'éducation. Nous réclamons un service public de transport scolaire de qualité, financé par la solidarité nationale et territoriale, non par les familles !**

**L'éducation n'est pas une marchandise !  
Les transports scolaires gratuits sont un droit, pas un privilège !**